ANNEXE I - Onglet 1

LIMITES DE VITESSE - PÉRIODES DÉTERMINÉES RÉSEAU LOCAL - ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

NOM DE LA RUE	DE:	À:	VITESSE	HEURES D'OPÉRATION				EXCEPTIONS
				De:	À:	Du :	Au :	
Anick, rue	rue Bessette	157 m à l'est de la rue Bessette	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Anick, rue	29 m à l'est de la rue du Ruisseau	120 m à l'ouest de la rue du Ruisseau	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Bessette, rue	rue Anick	105 m au sud de la rue Anick	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Cambert, rue	94 m au nord de la rue Varèse	50 m au nord de la rue Caplet	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Cascades, avenue des	43 m à l'est de la rue des Coquilles	rue Saint-Jules	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Cénacle, avenue du	rue Seigneuriale	41 m à l'est de la rue Langevin	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Chutes, boulevard des	rue Duchâtel	Limite est du lot numéro 1 224 257 (945, boulevard des Chutes),	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25 septembre, 12, 23 octobre, 20 novembre, 4, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 29 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 14, 24 mai, 4, 23, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Collège, avenue du	rue Saint-Edmond	rue du Manège	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Feux-Follets, rue des	294 m au nord de l'avenue des Sablonnières	339 m au nord de l'avenue des Sablonnières	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Larue, avenue	rue de la Fraternité	rue de la Renardière	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Méandre, rue du	153 m à l'est de la rue René- Chevalier	217 m à l'est de la rue René- Chevalier	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août
Petit-Village, chemin du	avenue Rancourt	avenue Saint-Samuel	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	Juillet, août